



LE MOT DU MAIRE

Une année de passée, c'est du temps qui a passé. Le temps, une notion si quotidienne qu'on croit savoir ce qu'elle cache et pourtant sa nature reste un mystère, même pour les physiciens. Est-ce une propriété fondamentale de notre univers, une forme d'illusion ? Ne pourrions-nous pas tout simplement le voir comme une "existence" due à la présence de l'homme ? Quel animal, quel végétal, quel minéral s'intéresse au temps, à sa définition, à son usage ?

Pour la grande majorité d'entre nous, le temps passé, présent, à venir, ce sont des "entrepôts" où nous allons chercher les "briques" avec lesquelles nous construisons notre vie. Construire une vie, c'est avoir fait quelque chose de ce temps qui a passé et une année de passée c'est l'envie, le besoin, de faire le bilan : qu'avons-nous fait de ce temps qui nous a été donné ? Que ferons nous de celui qui est devant nous ?

Je n'oublierai jamais cet homme âgé, ce "chêne" rencontré au sommet d'un col lors d'une de mes randonnées à vélo, "frères dans l'effort" nous avons entamé une discussion, d'abord des banalités puis, le temps ayant passé, et nous accordant mutuellement plus d'attention, il me fit part de son expérience de vie, fruit de son temps à lui, jusqu'à m'inviter à réfléchir à la "règle des 4x4", pas des engins motorisés, ils n'existaient pas à cette époque-là, non, il parlait d'une vie composée de 4 vies et de 4 questions que chacune de ces vies méritent que nous nous posions.

Les 4 vies : privée, parentale, professionnelle, civique, avec pour chacune les 4 questions : - Qu'est ce que j'ai fait que je n'aurais pas dû faire ? - Qu'est ce que je n'ai pas fait que j'aurais dû faire ? - Qu'est ce que j'ai dit que je n'aurais pas dû dire ? - Qu'est ce que je n'ai pas dit que j'aurais dû dire ?

**Et vous, qu'en pensez vous ?
Bonnes fêtes de fin d'année !**

JOYEUX NOEL !



A l'heure où les processus de "mondialisation" ne manquent pas d'apporter maintes interrogations dans les foyers, la fête de Noël vient à propos nous réconforter avec son message de paix et de fraternité entre les peuples. Alors ... Froehliche Weihnachten ... Merry Christmas ... Chestita Kaleda ... Glaedelig Jul ... Feliz Navidad ... Iloista Joulua ... Kala Christouyenna ... Vrolik Kerstfesst ... Kellemes Karacsonyi Unnepekert ... Buone Feste Natlizie ... Nodlaig Mhaith Chugnat ... Gledelig Jul ... Wosolych Swiat ... Boas Festas ... Sarbatori Vesele ... God jul ... et ... Joyeux Noël !

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE

Six points sont inscrits à l'ordre du jour de cette séance du Conseil Municipal et 21 conseillers sont présents pour en débattre, les 2 autres étant représentés. Les trois premiers points sont d'importance "politique" car ils concernent un début de concrétisation des projets d'aménagement de notre ville selon le programme présenté par la majorité municipale lors des dernières élections.

En premier lieu il s'agit d'autoriser le maire à engager des négociations en vue de la cession des terrains du lieu dit de l'ancien "Paradis des Loups" à un entrepreneur privé en vue de l'édification d'un hôtel. Le maire explique que les premiers contacts font apparaître un projet très intéressant qui ne se limite pas à l'édification d'un hôtel mais qui prend également en compte la nécessité d'intégrer l'office de tourisme, l'animation du centre ville avec le maintien d'une activité bouliste, les besoins de stationnement ainsi que l'aspect des lieux notamment. Après débat, le Conseil autorise le maire à entreprendre toutes les démarches rattachées à la cession de ces terrains.

En second lieu il s'agit, par le biais de cessions/acquisitions de terrains dans la zone des Bessottes, d'assurer un maîtrise foncière des berges de la Savoureuse afin d'y aménager un cheminement piétonnier et cycliste (cf. le schéma présenté en page 2).

Plus précisément aujourd'hui il est question de céder une parcelle bâtie acquise antérieurement (cadastrée AH377) à Mr. ROLLAND, gérant de la société "Maison et Déco" et d'acquérir en échange une partie de la parcelle AH 363 ainsi que la parcelle 365. Après débat le Conseil autorise le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires en vue de la réalisation de cette opération, sur la base du prix initial d'acquisition, par 20 voix pour et 3 abstentions de l'opposition.

En troisième lieu il s'agit, dans le même cadre que précédemment, d'acquérir des parcelles de terrain auprès de la SCI de la Lainière, pour une superficie d'environ 9,40 ares au niveau des sections cadastrées AH 320, 321, 322 et 323. Après négociation le prix de l'are a été fixé à 1000 €, les frais concomitants à l'acquisition restant à la charge de la commune. Après débat le Conseil autorise le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires en vue de la réalisation de cette opération par 20 voix pour et 3 abstentions de l'opposition.

Le quatrième point à l'ordre du jour concerne le remboursement des frais engagés par les élus pour des missions spécifiques accomplies dans l'intérêt des affaires communales. A l'unanimité le Conseil autorise le maire à procéder à ces remboursements sur les bases retenues pour les fonctionnaires de l'état et

Balle au centre

Le mercredi 15 octobre une quinzaine d'habitants du quartier "centre" s'est retrouvée en mairie pour participer à une réunion de quartier. Comme les précédentes, cette réunion avait pour objectif l'amélioration du cadre et des conditions de vie dans le quartier "Centre" et l'identification de ce qui devrait être changé pour faciliter la vie au quotidien. Elle a aussi permis aux participants de se retrouver ou de mieux faire connaissance.

Le maire Jean LEFEVRE, entouré de quatre élus, a animé la réunion et commencé par rappeler les "règles" de cette concertation : « Toutes les interventions seront prises en considération, ce qui ne veut pas dire que toutes les demandes seront exaucées. Pour celles qui ne seront pas retenues, des explications seront fournies. Pour toutes les autres, les élus s'engagent à mettre tout en œuvre pour satisfaire les habitants dans des délais raisonnables ». Sur cette base, les discussions ont été soutenues, animées, tout en restant courtoises, et ceci jusqu'au moment du "pot de l'amitié" où quelques sujets ont pu encore jouer les "prolongations".

L'incivisme a suscité de vives interventions appuyées de demandes de sanctions sévères. Le stationnement "sauvage", en particulier sur les trottoirs, sur les passages piétons, devant les entrées des riverains, devant les garages, sans respect pour la signalisation, notamment sur la place des Mineurs, dans la Grand Rue et la Rue de la 1^{ère} DFL, avec son cortège de risques, de dangers et de désagréments tels que piétons obligés de marcher sur la rue, sorties bloquées, etc. a été vigoureusement fustigé.

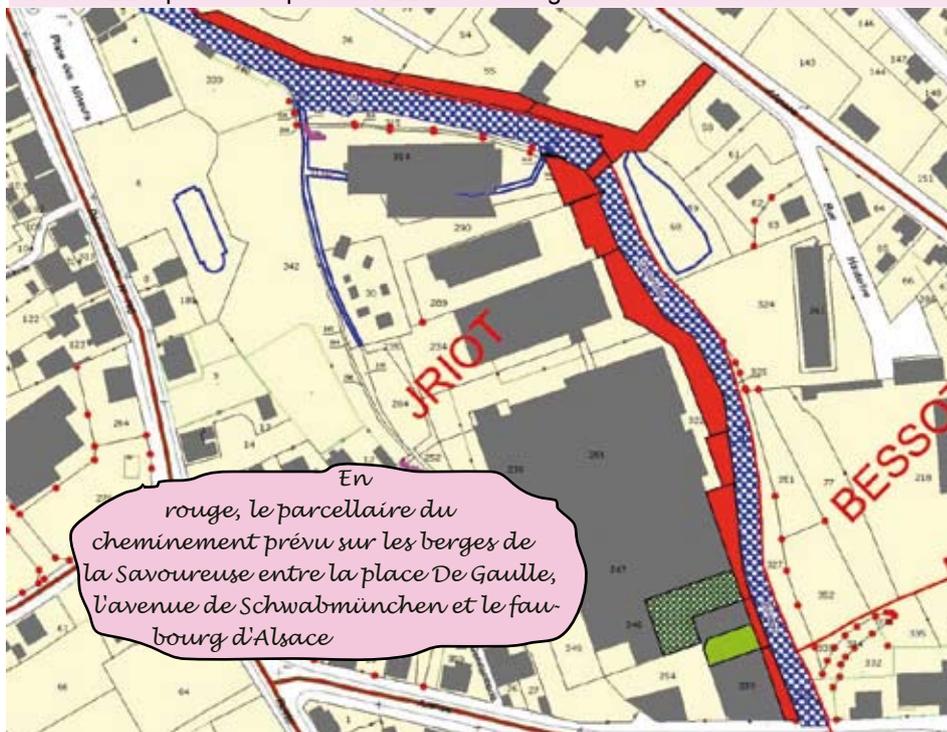
L'attention des élus a également été attirée sur la détérioration des scellements de plaques de différents réseaux, sur la dégradation de certains trottoirs et de l'escalier des Franciscains, sur la propreté de l'allée des pêcheurs, des écopoints et des environs des cafés.

Un compte rendu détaillé de cette réunion dans lequel seront indiquées les actions qui seront entreprises et les délais d'intervention prévus sera envoyé à chacun des participants.

sur production des pièces justificatives.

Le cinquième point est relatif à la cession d'une licence de débit de boisson (licence IV) au profit de la société SOFEL (gérante de l'Intermarché) pour un montant de 6000 € (Cette licence est propriété de la commune depuis l'acquisition du "café de la mairie"). Après débat le conseil autorise à l'unanimité la cession de cette licence au profit de la SA SOFEL représentée par Mr. FELIX.

Le dernier point porte sur la signature d'un avenant à la convention de participation aux frais de fonctionnement du théâtre des 2 sapins et du Centre Socioculturel, établie entre la commune et la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse. Il s'agit en fait de simplement réactualiser les données de cette convention signée le 6 décembre 2000. A l'unanimité le Conseil autorise la signature de cet avenant.



FAITES VOUS CONNAITRE ...

La neige qui réjouit les amateurs de sports d'hiver et fait grimacer les citoyens tributaires de la pelle à neige est arrivée. Rappelons que si le déneigement des routes départementales et communales est sous la responsabilité respectivement du Conseil Général et de la Commune, il incombe aux habitants de déneiger les trottoirs bordant leurs propriétés ou leurs habitations ainsi que les accès privés.

SERVICES

Dans le numéro du mois de juin nous annonçons le début d'une saison des "prunes". Quelques unes sont effectivement tombées mais apparemment en quantité insuffisante ou de façon trop "compréhensive" pour assurer le bien être et la sécurité des piétons dans notre ville (cf. l'article en colonne de gauche). Dès lors, on peut prédire que si l'appel de nos concitoyens aux automobilistes indéclicats n'est pas entendu rapidement, il est certain que le carnet à souches du garde champêtre connaîtra un regain d'activité dans les semaines qui viennent ! A bonne entendreur ...

Afin de faciliter la tâche des personnes qui ont des difficultés à assurer ce déneigement, un service de mise en relation avec des personnes prêtes à effectuer ce travail de déneigement a été organisé.

Que vous ayez besoin d'un service de déneigement ou que vous souhaitiez effectuer ce travail de déneigement, faites-vous donc connaître en appelant le Centre Communal d'Action Social à la Mairie de Giromagny (03 84 27 14 18). Des renseignements complémentaires vous seront fournis quant aux modalités de fonctionnement de ce service et les mises en relation seront effectuées.

ELECTIONS ...

Pour participer aux élections prévues en 2009 (élections européennes de juin 2009), il est indispensable de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2008. Pour cela il suffit de se présenter en mairie avec un justificatif de domicile (facture d'eau, de téléphone, ... ou attestation de cohabitation) et une carte d'identité. Ceci concerne les nouveaux arrivants dans la commune ainsi que les jeunes qui viennent d'atteindre ou atteindront la majorité avant la date du scrutin.

UN NOUVEAU DIRECTEUR ...



En octobre 2007, Walter Demontrond, directeur de l'harmonie de Giromagny depuis 1994, donnait sa démission au Comité et lui proposait la candidature d'un collègue tromboniste, Cédric Martinez, afin d'assurer son remplacement en l'attente du recrutement d'un nouveau directeur. Le Comité décidait alors d'attendre les élections municipales prochaines afin de voir quelle serait la position de la nouvelle Municipalité concernant le devenir de l'Harmonie.

Dès mars 2008 des échanges eurent lieu entre la Municipalité de Giromagny, l'école de musique du Pays Sous-Vosgien (ACV), la Communauté de

Communes de la Haute Savoie et l'Harmonie de Giromagny afin de définir ensemble un projet de convention visant à trouver des solutions pour pallier la diminution croissante des effectifs de l'Harmonie depuis la disparition de son école de musique.

Une convention a ainsi été rédigée et signée à l'automne entre les 4 parties selon les idées directrices suivantes :

- L'ACV organisera un atelier de pratique instrumentale consacré à la musique d'harmonie qui devra déboucher pour les participants sur une pratique en orchestre d'harmonie. De jeunes musiciens pourront ainsi venir renforcer les effectifs de l'Harmonie de Giromagny. Cet atelier sera animé par le directeur de l'Harmonie en exercice qui sera rémunéré par l'ACV.

- La commune de Giromagny et la CCHS soutiennent cette orientation.

- En outre l'Harmonie s'engage à assurer l'animation musicale de manifestations pour la Commune de Giromagny : les Vœux du maire et les commémorations du 8 mai, du 11 novembre et de la Libération de Giromagny.

En juillet 2008 l'ACV a donc organisé un concours pour le recrutement du nouveau directeur de l'Harmonie de Giromagny. Deux candidats, dont Cédric Martinez cité précédemment, ont postulé pour ce poste. A l'issue du

concours, le jury a décidé de recruter Cédric Martinez.

La convention a été signée en septembre 2008 par les 4 parties concernées et Cédric Martinez a aussitôt pris ses fonctions de nouveau directeur de l'Harmonie, ainsi que son poste au sein de l'atelier d'harmonie de l'ACV.

Depuis septembre 2008, Cédric Martinez est donc devenu Directeur de l'Harmonie de Giromagny et anime un atelier de pratique instrumentale en orchestre d'harmonie au sein de l'ACV.

Cédric a 32 ans ; il est marié, père de 2 petites filles et domicilié à Rougemont-le-Château. Il a obtenu son Diplôme d'Etudes Musicales en trombone et musique de chambre au conservatoire de Besançon, ainsi qu'un 1^{er} prix de trombone en 2001 et 2004. Parallèlement il s'est initié à la direction d'orchestre avec William Grosjean, ancien Directeur de l'Harmonie de la Ville d'Héricourt. Il est titulaire du Diplôme d'Etat d'Enseignement Musical depuis 2007. Actuellement il enseigne le trombone à l'Ecole Municipale de Musique d'Héricourt et dirige l'Ensemble de Cuivres de cette école. Enfin, il est membre des Quintets de Cuivres Da Chiesa et Sinuances et depuis octobre 1999 de l'orchestre philharmonique de Franche-Comté.

LA SOURCE EST ELLE INEPUISABLE ?

En matière d'environnement, le "baromètre" montre des français inquiets pour la ressource en eau, tant en quantité qu'en qualité. A raison car sans elle pas de vie possible, ni pour les plantes, ni pour les animaux ou les hommes. Près des trois quarts de la surface de la terre sont recouverts d'eau mais la majeure partie de cette eau (97%) est salée. Avec l'accroissement des pollutions, des prélèvements pour l'agriculture et les premiers effets du réchauffement climatique, l'approvisionnement en eau douce de qualité représente à présent un enjeu majeur pour l'ensemble des peuples.

L'eau, élément vital pour l'homme, est aussi la boisson naturelle par excellence ; c'est dans notre pays le produit alimentaire le plus contrôlé. Les chiffres font apparaître une image très positive de l'eau du robinet, ainsi que des services de l'eau. 52 % des français déclarent boire de l'eau du robinet plusieurs fois par jour ; 84 % lui font confiance ;



62 % jugent les contrôles de qualité suffisants. Les 22 % d'insatisfaits font valoir deux principales critiques : le "mauvais" goût, essentiellement lié à l'addition de chlore pour assurer la sécurité sanitaire et la teneur en calcaire.

Mais ce ne sont pas des habitants de Giromagny qui ont répondu à ce son-

dage car les Giromagniens le savent bien : nous avons une eau d'une qualité exceptionnelle. Cette qualité est cependant fragile et nécessite plus que jamais des efforts de la part de chacun. Respecter l'interdiction de lavage des voitures aux lavoirs et fontaines, éviter le rejet des eaux des piscines privées dans la nature, réduire l'emploi des produits ménagers polluants, ... toutes ces attentions, parmi d'autres, permettront de laisser à nos enfants et aux générations à venir une qualité d'eau irréprochable. Beaucoup des produits "d'entretien" que nous avons pris l'habitude d'utiliser quotidiennement ne sont pas éliminables par nos stations d'épuration et ils finissent dans nos rivières...et un jour dans nos verres ! Alors rappelons nous que la faible teneur en calcaire de notre eau permet pour de nombreux produits de diviser par deux les doses recommandées tout en conservant leur efficacité ; un geste positif pour l'environnement et tout autant pour le budget familial !

EN DECEMBRE ...

Mardi 2 : # Passage de la déchetterie mobile, place des Commandos d'Afrique, de 12H00 à 19H00.

Vendredi 5 : # Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, Tunisie et Maroc à 18H00.

Samedi 6 : # Handball à 14h00 : <14 ans masculin (US GIROMAGNY vs BAUHB); à 16h00 : <16 ans masculin (US GIROMAGNY vs BEEEX A) ; à 18h00 : >16 ans féminine (US GIROMAGNY vs HBC NOIDANS) ; à 20h00 : >16 ans masculin (US GIROMAGNY vs HBC MARNAYSIEN) (entrée 2 € pour la journée du Téléthon, buvette et gâteaux)

Dimanche 7 : # Fête des mineurs.

Vendredi 12 : # Noël des Anciens en salle des fêtes de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

Conseil Municipal à 19H30.

Samedi 13 : # Optymo vient à vous sur la place des Mineurs de 8H30 à 13H00.

Noël des Anciens à la maison de retraite à 11H00.

Mardi 16 : # Spectacle de Noël pour les enfants des écoles primaires au T2S avec les marionnettes "le roi de la prophétie".

Vendredi 19 et samedi 20 : # Tournoi de foot en salle "Gérard Clément" au gymnase du collège à partir de 19H00 (renseignements auprès d'Alphonse Mboukou au 03 84 27 13 84).

Père Noël "municipal" à l'école maternelle à 10H00.

Samedi 20 : # Concert de Noël de l'harmonie de Giromagny à 20H30 à l'église saint Jean Baptiste avec la participation de la chorale A'Chor d'Héricourt.

Dimanche 21 : # Tournoi de foot en salle (benjamins) à partir de 10H00.

Au marché ...

Fruits : châtaigne, clémentine, datte, kiwi, mandarine, noix, orange, pamplemousse, poire, pomme.

Légumes : betterave, cardon, carotte, céleri-rave, champignons, chou, courge, échalote, endive, mâche, navet, oignon, panais, poireau, chicorée, salsifis ...

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:
<http://www.giromagny.fr>

Rédaction

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA

N° 86 - Dépôt légal 12/2008

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Jacques COLIN, Cyrille COULON, Lionel FAIVRE, Philippe HARTMAN, Thierry HANTZBERG, Marie-Pascale KLEIN, Jean LEFEVRE, Maryse LINDECKER.

TRIBUNE LIBRE

Un texte de Delphine TALARON

Habitant depuis quelques années le canton de Giromagny, je suis de plus en plus surprise de certaines incivilités. Bien sûr les vols et tags sont les plus visibles et les plus intolérables. Ce sont aussi celles que chacun ne supporte pas et critique en tant que bon citoyen.

Mais, tous les jours, le nombre de détritrus jetés au sol est sidérant. L'absence de bonjour, merci, au revoir, est impressionnant. Ceux qui vous passent devant à la pharmacie, à la poste, parce qu'ils sont pressés et sans demander et surtout et encore ceux qui se garent n'importe où et n'importe comment ! (Les ouvriers communaux ont enfin fait un marquage au sol rue Saint Pierre à coté de la boulangerie pour éviter ceux qui se garent au stop pour aller au pain !) Quand on voit la rue du camping, le parking du

Spar que les gens prennent à contresens, les places réservées aux handicapés prises par n'importe qui, ceux qui se garent sur les trottoirs (partout mais surtout devant le Crédit Mutuel, Maxi Pizza, la Caisse d'Epargne) ou à cheval devant le fleuriste, ceux qui le font en double file (devant chez Banette et la poste), et ceux qui le font à contresens ! Sans parler des stationnements hors cases sur la place des Mineurs, tous ça pour être le plus prêt possible du distributeur de billets !!! Et je ne vous parle pas du disque bleu ! Grandiose ! Et bien sûr tous ceux qui font ça seront les premiers à critiquer que la mairie ne fait rien pour les incivilités ! Franchement, il faut attirer l'attention des habitants parce que là on va dans du n'importe quoi !

Voilà, je serai peut être censurée mais j'ai piqué mon coup de gueule!

JEUX D'ICI ...

Le mercredi 17 décembre de 14H00 à 17H00, comme tous les ans et pour la dixième année, le centre socioculturel propose, en partenariat avec la bibliothèque de Giromagny, Jeunesse et sports, la CAF, la ludothèque des Glacis et le foyer « Club d'Alsace », les « jeux d'ici et d'ailleurs », une journée festive et de loisirs à apprécier en famille !

De nombreux jeux de société seront animés par les animateurs du centre. Parallèlement, des ateliers seront organisés : maquillage, fabrication de toupies et de tam-gram, pliage de chapeaux, lecture d'albums, crieur de messages, grande animation kaplas, ... Un goûter équilibré viendra clôturer la journée.

Cette animation est entièrement gratuite mais les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés par un adulte.

solidarité femmes

Le deuxième vendredi de chaque mois, de 14H00 à 17H00, l'association "Solidarité Femmes" tient une permanence au siège de la Communauté de Communes la Haute Savoureuse, Allée de la Grande Prairie, à Giromagny.

En France, 12 millions de personnes sont concernées par la violence conjugale (couple et enfants). Toutes les classes sociales sont concernées. En parler, c'est briser l'isolement et trouver un soutien. "Solidarité Femmes", c'est : - une écoute téléphonique : 03 84 28 99 09 ; - un lieu d'information et d'orientation ; - un centre d'hébergement d'une capacité d'accueil de 31 personnes ; - une permanence psychologique à Belfort ; - un numéro national d'écoute 3919.

OPTYMO...BILE

A l'approche de Noël, le "Bus des neiges", un service du SMTC, entre en action à partir du 20 décembre (seulement en cas d'ouverture des pistes du Ballon) avec un départ de la place des Mineurs tous les jours en période de vacances scolaires, le samedi et le dimanche hors vacances scolaires. En semaine, départ à 12H00 (retour pour 17H50) ; le dimanche départs à 8H30, 12H00 et 13H20. Tarif adultes 5 € ; enfants, carte avantages jeunes et abonnés Optymo : 3 €.

Renseignements détaillés sur www.optymo.fr et sur les dépliants ; réservation conseillée au numéro vert 0800 824 923 ; également lors de la journée « Optymo vient à vous » le samedi 13 décembre de 8H30 à 13H00 dans un bus sur la place de Mineurs avec la possibilité d'obtenir des renseignements détaillés sur tous les services Optymo (lignes régulières, transport à la demande, transport des personnes à mobilité réduite, transports spéciaux) et de demander une carte d'abonnement gratuite.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Services d'urgence :

Pompiers 18 ; SAMU 15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr